

*Initiatives ministérielles*

Lorsqu'une mesure législative sur cet aspect du contrôle des armes à feu a été présentée à la fin des années 70, elle a réellement suscité beaucoup de débats passionnés. Le projet de loi C-80 a également soulevé une grande controverse.

Il y a quelques mois, j'ai recommandé qu'on interdise l'importation au Canada d'armes à feu automatiques converties en armes semi-automatiques, mais pouvant facilement être reconverties en armes automatiques une fois importées au pays. Je suis très heureuse que les armes militaires constituent l'élément important de ce projet de loi C-80.

• (1550)

Ce qui me préoccupe, ce sont les propos du député au sujet du renvoi du projet de loi à un comité spécial. À mon avis, son renvoi à un comité spécial est une excellente idée, car nous pourrions en discuter maintenant au lieu d'attendre la deuxième lecture. J'ai eu l'occasion de visiter un certain nombre de clubs de tir cet été, afin de discuter de certains détails de cette question préoccupante.

Je me suis entretenue avec des policiers, dont le chef de la police du Grand Toronto, qui s'inquiètent vivement du grand nombre d'armes à feu qui sont entre les mains de criminels dans le Grand Toronto. Je pense que renvoyer dès maintenant le projet de loi à un comité spécial est une excellente idée.

Je voudrais savoir si le député en est au point où il ne veut écouter personne dans le grand public. Il veut simplement parler de la question ici. Nous pensons que c'est une bonne idée de renvoyer le projet de loi à un comité spécial pour en parler maintenant, pour écouter la population et, si certains amendements s'imposent, ils seront certainement apportés.

Nous avons l'occasion d'en discuter dès maintenant.

**M. Waddell:** Madame la Présidente, la députée dit que nous ne voulons pas écouter la population.

J'ai justement dit que nous voulons faire étudier le projet de loi du gouvernement par un comité et entendre des témoins. Voilà la procédure normale.

C'est une comédie. On s'écarte de la procédure normale.

J'aimerais poser une question à la députée: Comment expliquera-t-elle au chef de police du Grand Toronto qu'elle a effectivement sabordé le projet de loi sur le contrôle des armes à feu que, lui, appuyait? C'est exactement ce qu'elle a fait.

Que dira-t-elle aux électeurs de sa circonscription de Toronto lorsqu'ils lui demanderont pourquoi elle a empêché le contrôle des armes à feu, et ce, même si le projet de loi à ce sujet était modeste? Que leur répondra-t-elle? Que pense-t-elle du fait que la première femme ministre de la Justice ait voté contre le choix et qu'elle n'ait pas pu ou voulu tenir ses promesses à l'endroit des Canadiennes qui ont appris, en décembre dernier, que les femmes sont les principales victimes d'un contrôle trop laxiste des armes à feu et de la violence dans les villes canadiennes?

J'aimerais savoir ce qu'elle a à répondre. Je pense qu'elle aura bien du mal à la faire.

Madame la Présidente, j'ai oublié de présenter un sous-amendement à l'amendement des libéraux. Cela arrive parfois lorsqu'on est sur sa lancée. Je demande la permission de le présenter.

**Mme le vice-président:** Je dois avoir le consentement unanime de la Chambre pour autoriser le député à présenter à ce moment-ci un sous-amendement. Ai-je le consentement unanime?

**Une voix:** Non.

**Mme le vice-président:** Je n'ai pas le consentement unanime.

La période des questions et des commentaires se poursuit.

[Français]

**M. Denis Pronovost (Saint-Maurice):** Madame la Présidente, j'ai écouté avec une grande attention les propos du député de Port Moody—Coquitlam. Comme ma collègue, je me sens obligé de me lever en cette Chambre parce qu'il a tenu des propos tout à fait contradictoires sur la pratique du Nouveau parti démocratique, le NPD. On sait que nos amis socialistes ont une maladie habituellement des comités de toutes sortes mais quand ce gouvernement veut créer un comité pour étudier tous les aspects d'une question, le député du Nouveau parti démocratique vient nous dire que cela fait un comité de trop et que l'on va parler pour rien.

Quand le gouvernement prend une décision, madame la Présidente, les mêmes députés du Nouveau parti démocratique viennent nous dire: Écoutez, vous prenez des décisions sans consulter la population, sans écouter les Canadiens et les Canadiennes qui ont un point de vue à